

INFORMATIONS EXTÉRIEURES

Le saviez-vous ?

L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne participe à la reconstitution du bocage costarmoricain



Historiquement construit pour clore les propriétés, le bocage a connu une régression à partir des années 1960 pour atteindre aujourd'hui en Bretagne un linéaire de 180 000 km dont 50 000 km pour les Côtes d'Armor.

Différents programmes de plantation se sont succédés depuis les années 1980 et la prise de conscience des fonctions multiples du bocage, dont le maintien et la protection de la ressource en eau, ont naturellement conduit l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne à participer à la reconstitution du bocage breton à travers le programme Breizh Bocage en 2007.

Le programme Breizh Bocage est un dispositif régional d'aides qui a pour objectif la création et la reconstitution de nouvelles haies bocagères ou talus sur des parcelles agricoles, dans le cadre d'opérations collectives. Il vise à réduire les transferts de polluants vers les eaux superficielles sans oublier les autres fonctions du bocage (bois énergie, biodiversité, restauration des paysages et lutte contre l'érosion des sols).

Breizh Bocage, un plan collectif reposant sur le volontariat aidé par des fonds publics.

Le programme Breizh Bocage bénéficie des soutiens financiers de l'Europe, de l'État, de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, du Conseil Régional de Bretagne et des 4 Conseils Généraux. Ce programme a mobilisé, sur la période 2007-2013, dans les Côtes d'Armor, 25 opérateurs de bassins versants ou communautés de communes aboutissant à la création de 800 km de haies et talus.

L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne a participé financièrement, dans les Côtes d'Armor, à hauteur de 2 millions d'euros sous forme de subvention au taux de 20 % auprès des collectivités et associations.

La mobilisation collective autour du bocage a permis de ralentir sa disparition. Cependant, chaque année, on estime que 1,1 %* du linéaire à l'échelle de la Bretagne disparaît soit environ 2 000 km/an.

En Bretagne, le coût moyen de reconstitution d'un mètre linéaire de bocage est de 10 euros (étude, animation et travaux).

Et demain ?

La prolongation du programme Breizh Bocage pour la période 2014-2020 permettra de poursuivre les efforts de reconstitution du maillage bocager en faveur de l'amélioration de la qualité de l'eau et dans une démarche de cohérence avec les autres politiques, de mieux intégrer les outils règlementaires de protection du bocage existant (SCOT, PLU...).

Pour tout renseignement sur le programme Breizh Bocage, contactez Patrick LUNEAU Agence de l'Eau Loire-Bretagne Délégation Armor-Finistère 02.96.33.06.20 patrick.luneau@eau-loire-bretagne.fr

**Source : DRAAF Bretagne - Enquête régionale 1996-2008*